

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2021 salle**

**ERA à 14 h** : présents : M. DAVAL M, M. GOFFOZ A, Mme PALLANCHE B, Mme DALLIERE C, Mme DUBOST M P, M. BUTIN L

Melles CHAFFAL Elisa, CHABROUD Violette, BOURG Séléna, LINOSSIER Jessica, BALMANN Léa

M. MARCON Charles, DAILLIERE Arthur, DULAC Evan, FOREST Johann

Absent excusé : M. PASQUET Jules, M. HUBERT Maël, Melle DULAC Chloé  
Secrétaire de séance Mme PALLANCHE B

M. DAVAL Marius, tient à remercier l'ensemble des enfants qui se sont présentés au 1<sup>er</sup> conseil Municipal des enfants crée sur la commune de Saint Martin la Sauveté. Vous allez entrer dans les annales de la commune. Comme toute élection il y a des élus et des non élus. Je tiens à féliciter l'ensemble des enfants et remercier l'équipe municipale qui a mis en place ce conseil des enfants.

### **Ordre du jour**

#### **Nomination des candidats à l'élection**

M. GOFFOZ Alain énonce les différents candidats au conseil des enfants :

#### **Ecole Public RPI**

CE2

CHABROUD Violette, CHAFFAL Elisa, DALLIERE Albane, LOISEL Yohann, THEVENET Maëly

CM1

DALLIERE Malone, HUBERT Maël, MARCON Charles, SOUCHON Louis

CM2

BOURG Selena, LINOSSIER Jessica

#### **Ecole Privée St Joseph**

CE2

DALLIERE Louis, PASQUET Jules, DAILLIERE Arthur

CM1

ARTUS Léonie, DULAC Chloé, DULAC Evan

CM2

BALMANN Léa, FOREST Johan

#### **Nomination des candidats élus**

Ont été élus :

#### **Ecole Publique RPI**

CE2

CHABROUD Violette, CHAFFAL Elisa,

CM1

MARCON Charles

CM2

BOURG Selena  
Complémentaire : LINOSSIER Jessica

### Ecole Privée St Joseph

CE2

DAILLERE Arthur

CM1

DULAC Evan

CM2

FOREST Johan

Complémentaire : BALMANN Léa

### Fonctionnement du conseil

Le conseil est élu pour 2 ans avec renouvellement des cm2 chaque année.

Le conseil des jeunes est encadré par des référents : Brigitte PALLANCHE, Marie Paule DUBOST, Carole DALLIERE, Lionel BUTIN et Alain GOFFOZ, qui sont des conseillers municipaux. Ils sont vos interlocuteurs. Leur rôle est de vous aider à réaliser les projets qui seront retenus, à organiser et vous aider à animer vos réunions, ils seront vos représentants auprès du conseil municipal de la commune.

Le rôle de chacun d'entre vous, est d'abord de représenter l'ensemble des jeunes de la commune, les projets que nous réaliserons, viendront de vous, mais aussi des discussions que vous aurez pu avoir avec vos amis et à l'école.

Ces projets, selon leur nature pourront faire l'objet d'un projet pédagogique, ou l'école sera partie prenante.

### Objectifs

Les objectifs pourront concernés :

- L'aménagement des aires de jeux
- L'environnement : village propre, sensibilisation à la gestion des déchets et au recyclage, nids d'oiseaux, la biodiversité (où planter des arbres), le fleurissement du village. Etc.....
- Organisation de journées spécifiques destinées aux enfants
- Œuvres sociales
- Echange sur la citoyenneté, les droits universels, convention internationale des droits de l'enfant
- Participation à la vie de la commune : décoration de Noël, commémorations, vœux annuels à la population, participation à la vie de la médiathèque. Etc...
- Echange avec d'autres conseils des jeunes, et des hommes politique.

### Proposition d'échanges transgénérationnels

Nous avons à gérer les différents évènements, comme vous le faites tous les jours, avec une contrainte très forte, qui est le virus. Nous nous organiserons selon les contraintes sanitaires à venir. Certains évènements ou projets devront peut-être être abandonnés.

Suggestion : courrier aux personnes âgées, pour se présenter et expliquer vos motivations, un courrier par école, signé par les élus, le courrier sera envoyé avec la photo officielle des élus.

### **Questions diverses**

Date prochaine réunion, elle pourrait avoir lieu dans un mois quand vous aurez envoyé votre courrier.

Les convocations, compte rendu de réunions et échanges se feront par mail.

Il y aura 3 réunions par an.

Nous allons remettre un sac confectionné par Marie Paule, avec différents petits cadeaux. Tous les candidats auront un sac. Les élus auront une écharpe qui sera conservée par la mairie.

Protocole :

- Remise des cadeaux à tous les candidats
- Remise des écharpes aux élus
- Photo officielle

La séance est levée à 15 h

Le Maire

DAVAL Marius